

FÊTE DE LA FAMILLE

Pogo et Melon d'eau

Samedi, 18 juillet 2026
au parc de la Gare, dès 10h

Dîner gratuit
Mur d'escalade
Atelier de bricolage
Animation
Musique

Seront aussi présents avec nous :

- Atelier de bricolage avec la Bibliothèque
- Clinique de prévention avec la RSSIVR
- Cantine et maquillage Carrefour Jeunesse Desjardins
- Nombreux exposants au Marché d'été
- Belle-Dame, Clownette Arc-en-ciel et Clownette Parapluie pour une animation haute en couleur...



POUR NOUS JOINDRE

info@riviere-rouge.ca

819-275-2929

www.riviere-rouge.ca

25, rue L'Annonciation Sud



DATES À RETENIR

Bonne nouvelle ! Un maraîcher sera maintenant parmi nous presque tous les samedis !

TOUS LES SAMEDIS – Marché d'été
À la Gare de 10h à 14h



11-12 ET 18-19 JUILLET – Exposition 46/74
À la salle d'exposition de la Gare de 10h à 16h

13 JUILLET – Collecte de sang (Club de curling de la Vallée de la Rouge)
Au Centre Sportif de 13h à 20h



18 JUILLET – Fête de la famille – Pogo et melon d'eau
Au parc de la Gare à 10h

18 JUILLET AU 1ER AOÛT – Ventes de livres à 2\$
À la bibliothèque Cécile-Chabot

20 AU 26 JUILLET – Ventes de garage partout sur le territoire

30-31 JUILLET ET 1ER AOÛT – Festigrill
Au parc Liguori-Gervais



***Rappel – La prochaine séance du conseil aura lieu le 26 août.**



Plage municipale – Secteur Sainte-Véronique

Un sauveteur sera sur place dès le 10 juillet, lorsque la température le permet ! C'est un rendez-vous de 11h à 19h30.

10-11-12 Juillet

22-23-24-25-26 Juillet

16-17-18-19 Juillet

28-29-30-31 Juillet



BULLETIN MUNICIPAL



Ville de
Rivière-Rouge

Juillet 2026

MOT DU MAIRE

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été est enfin installé parmi nous !

Nous avons lancé la saison en grand le 23 juin dernier dans le secteur Sainte-Véronique, à l'occasion de la Fête nationale. Cet événement a été un franc succès, et les membres du conseil et moi-même sommes particulièrement fiers de votre participation exceptionnelle. Merci d'avoir répondu à l'appel en si grand nombre !

Cette effervescence se poursuit alors que notre camp de jour bat actuellement son plein. Véritable succès cet été encore, il accueille plus de 90 enfants. Notre jeunesse est divisée en neuf groupes, chacun piloté par un duo dynamique formé d'un animateur ou d'une animatrice et d'un aide-animateur ou d'une aide-animatrice. Grâce à notre équipe de sauveteurs en poste à la piscine municipale, les jeunes peuvent également aller s'y rafraîchir chaque semaine. D'ailleurs, une autre bonne nouvelle attend toute la population : un sauveteur sera également en poste à la plage municipale au lac Tibériade dès le 10 juillet pour permettre à tous de se rafraîchir ! La Ville est profondément fière d'investir dans ces services essentiels pour les familles, mais surtout cruciaux pour l'épanouissement et le développement de nos jeunes.

Le 20 juin dernier a aussi marqué le 40e anniversaire du mouvement « Sauvons notre gare », célébré en collaboration avec *Les amis de la Gare*. Ce fut un magnifique moment de culture collective, et j'ai été ravi de souligner cette réussite patrimoniale auprès de vous en compagnie de Mme Chantal Jeanotte, députée de Labelle.



Au-delà des festivités, l'été est aussi un moment propice au souvenir. Plus tôt cette année, nous avons eu la tristesse de perdre M. Raymond Roy, un citoyen apprécié de tous. Afin d'honorer sa mémoire, une plaque commémorative a été installée et un arbre a été planté près de la bibliothèque Cécile-Chabot. Ce legs vivant permettra à chacun de se souvenir de sa contribution inestimable à notre communauté.

Au nom des membres du conseil municipal et en mon nom personnel, je vous souhaite une magnifique saison estivale. Qu'elle vous apporte repos, santé et de précieux moments de bonheur avec vos proches.

Bon été à tous !

Gilbert Therrien



ÉCHOS DU CONSEIL

NOUVEAUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

La Ville de Rivière-Rouge élabore présentement deux nouveaux règlements d'urbanisme « discrétionnaires ». Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ils permettront une approche sur-mesure axée sur l'intégration et la qualité des projets plutôt que sur des critères fixes.

RÈGLEMENT SUR LES PROJETS PARTICULIERS DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Le premier règlement permettra au conseil municipal d'autoriser des projets immobiliers d'envergure dérogeant à un ou plusieurs règlements d'urbanisme de la Ville (zonage, lotissement, plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)), sous plusieurs conditions (telles que le respect du plan d'urbanisme et le bénéfice pour la collectivité). Si les dérogations touchent des éléments soumis à l'approbation référendaire, le processus légal sera suivi.

Le projet de règlement a été adopté le 8 juillet 2026 et peut être consulté sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 août 2026 à 19 h à la salle du conseil (25, rue L'Annonciation Sud).

RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS - SECTEUR DU LAC TIBÉRIADE (ZONES VIL-16 ET RES-06)

Ce second règlement introduit un mécanisme de flexibilité permettant d'autoriser, sous conditions et au cas par cas, l'usage « résidence de tourisme » dans le secteur du lac Tibériade (zones VIL-16 et RES-06), évitant ainsi une modification permanente du zonage.

Adopté en premier projet le 8 juillet 2026, celui-ci peut être consulté sur le site Web de la Ville ou à l'hôtel de ville. Les citoyens sont invités à l'assemblée publique de consultation le 24 août 2026 à 19 h à la Salle Sainte-Véronique (1841, boul. Fernand-Lafontaine).

PROJET CULTUREL POUR LA SANTÉ MENTALE DES JEUNES DE 12 À 18 ANS

La Ville appuie le projet de l'organisme *Carrefour Jeunesse Desjardins*, proposant des ateliers artistiques animés par des professionnels. Ce projet permettra aux adolescents de s'exprimer, de socialiser et de renforcer leur estime de soi ainsi que leur sentiment d'appartenance à la communauté.

PROJET DE SOUTIEN DE PROXIMITÉ POUR LES AÎNÉS

Rivière-Rouge soutient le projet de l'organisme *Prévoyance envers les Aînés des Laurentides*, qui vise à jumeler des aînés ayant des besoins ponctuels avec des citoyens bénévoles. L'objectif est de briser l'isolement social, de favoriser le maintien à domicile et de stimuler l'entraide locale.

DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DU PROGRAMME ENVIRONNEMENT-PLAGE

À l'instar de plusieurs municipalités québécoises, Rivière-Rouge demande au gouvernement de rétablir le programme Environnement-Plage, aboli par le gouvernement en avril 2026, après plus de 50 ans d'existence. Cet outil essentiel permettrait de suivre la qualité microbiologique de l'eau des plages publiques. La Ville s'oppose à ce transfert implicite de responsabilités et de coûts, qui risque de compromettre la gestion uniforme et sécuritaire des plages municipales.



URBANISME ET ENVIRONNEMENT



Avez-vous constaté la présence de la tordeuse d'épinette sur votre propriété ?

Alors que ces petits papillons grisâtres se font connaître partout dans la région, voici ce qu'il faut savoir pour bien réagir.

Les chenilles infestent principalement les sapins et les épinettes. Un arbre défolié (qui a perdu une partie de ses aiguilles et qui est d'une couleur brunâtre) n'est pas nécessairement mort : il faut généralement plusieurs années d'attaques sévères avant que la mortalité apparaisse. Les épidémies sont cycliques et surviennent environ tous les 30 à 35 ans. De plus, un arbre peut se rétablir après quelques années d'infestation.

Pour les demandes d'abattage d'arbre ou toute autre information, adressez-vous au Service urbanisme et environnement de la Ville de Rivière-Rouge. Un permis peut être nécessaire et des normes sont applicables à l'abattage d'arbres.

👉 Note : Plus d'informations sont disponibles dans le Guide 2026 Urbanisme et environnement, qui vient tout juste d'être publié.



INFO TRAVAUX

La saison estivale bat son plein et nos infrastructures progressent rapidement. Excellente nouvelle : les travaux sur le chemin de la Rivière Nord et sur le chemin Laliberté sont maintenant terminés !

Prochainement, les équipes des travaux publics s'activeront partout en Ville pour le pavage, le nivelage, le fauchage des fossés et l'entretien des parcs.

Pour un été sans tracas, votre collaboration est essentielle et voici comment y contribuer :

- Protégez nos travailleurs : Ralentissez à l'approche des chantiers et respectez la signalisation.
- Prenez soin des fossés : Évitez d'y jeter des déchets ou résidus verts pour assurer le bon écoulement de l'eau.
- Veillez sur la sécurité : Gardez les bornes-fontaines dégagées pour permettre une intervention rapide des pompiers.
- Soyez nos yeux sur le terrain : Signalez tout nid-de-poule ou bris par courriel à adjointe.voirie@riviere-rouge.ca.

Merci de votre habituelle patience et prudence sur les routes !